



Municipalité
Saint-Gabriel-de-Rimouski

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI, MRC DE LA MITIS

AVIS PUBLIC

AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL- DE-RIMOUSKI

Avis PUBLIC est donné par Frédéric Lee, directeur général et secrétaire-trésorier de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le jeudi 8 juillet 2021 à 20 h00, au Centre Polyvalent situé au 103 rue Leblanc.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

1. **Ouverture d'assemblée**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du règlement numéro 305-21 modifiant le règlement de zonage numéro 211-10**
4. **Adoption du règlement numéro 306-21 modifiant le règlement sur les permis et certificats #215-10**
5. **Adoption du règlement numéro 307-21 modifiant le règlement de**
6. **Période de questions basées uniquement sur les points à l'ordre du jour**
7. **Clôture et levée de l'assemblée**

Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski ce 5 juillet 2021

Frédéric Lee, Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Frédéric Lee directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le document suivant aux endroits publics déterminés par la municipalité soit le hall d'entrée du bureau municipal et le Centre Polyvalent de Saint-Gabriel-de-Rimouski le 5 juillet 2021.

En foi de quoi, je signe à Saint-Gabriel-de-Rimouski ce 5^e jour de juillet 2021

Frédéric Lee, directeur général, secrétaire-trésorier